



## Plan Local d'Urbanisme Commune de POMMERIEUX

Compte rendu 02 du 04 Février 2013 - réunion agricole

### Personnes présentes lors de la réunion :

#### Membre du conseil municipal :

- M Elin – Maire
- M Cuny \_ adjoint et agriculteur

#### Agriculteurs ou propriétaires :

- M Giry
- M Ruze
- M Noirot
- M Grandidier
- Mme Dieudonné
- Mme Arnould

#### Bureau d'étude ITB :

- Mme Barbu
- M Levé

#### Excusés :

- M Hisiger – Chambre d'Agriculture

### Déroulement de la réunion :

#### 1) Présentation des agriculteurs et des propriétaires, puis situation des bâtiments et parcelles cultivées.

#### 2) Enoncé par les intervenants des projets futurs sur le territoire de Pommérieux.

- **1- Noirot** indivision : siège social à Verny  
Eleveur, pas de bâtiments à Pommérieux, pas de projet actuellement.
- **2- Dieudonné** : Céréaliier, pas de bâtiments à Pommérieux, pas de projet actuellement.
- **3- Grandidier – Arnould**  
Céréaliier, pas de bâtiments à Pommérieux, création d'un hangar agricole pour stockage de matériel en projet à l'emplacement de l'ancienne ferme (angle rue des Vergers rue du frêne.)
- **4- Cuny** : Céréaliier, **ensemble de bâtiment, ferme du lieudit « haut larré » à Pommérieux**, pas de projet.
- **5- Giry**  
Céréaliier et élevage de 70 vaches allaitantes, **ensemble de bâtiment, au centre de Pommérieux-village, rue de la sablonnière**, pas de projet actuellement.
- **6- Ruze** : Céréaliier, quelques prairies, **ensemble de bâtiment, ferme « le Moulin » à Pommérieux**, pas de projet.
- **7- Godfrin** : Céréaliier, pas de bâtiments à Pommérieux.
- **8- Demanget** : Céréaliier et éleveur, pas de bâtiments à Pommérieux.
- **9- Petain** : Eleveur, pas de bâtiments à Pommérieux.
- **10- Lespagnol** : Céréaliier et éleveur, pas de bâtiments à Pommérieux.
- **11- Maringer** : Céréaliier, pas de bâtiments à Pommérieux.

#### 3) Explication du PADD et développement des enjeux principaux.

#### Et débat engagé avec les intervenants, concertation sur l'avancée du dossier de PLU.

Les 6 points du PADD ont été détaillés pour une explication des grands enjeux du document.

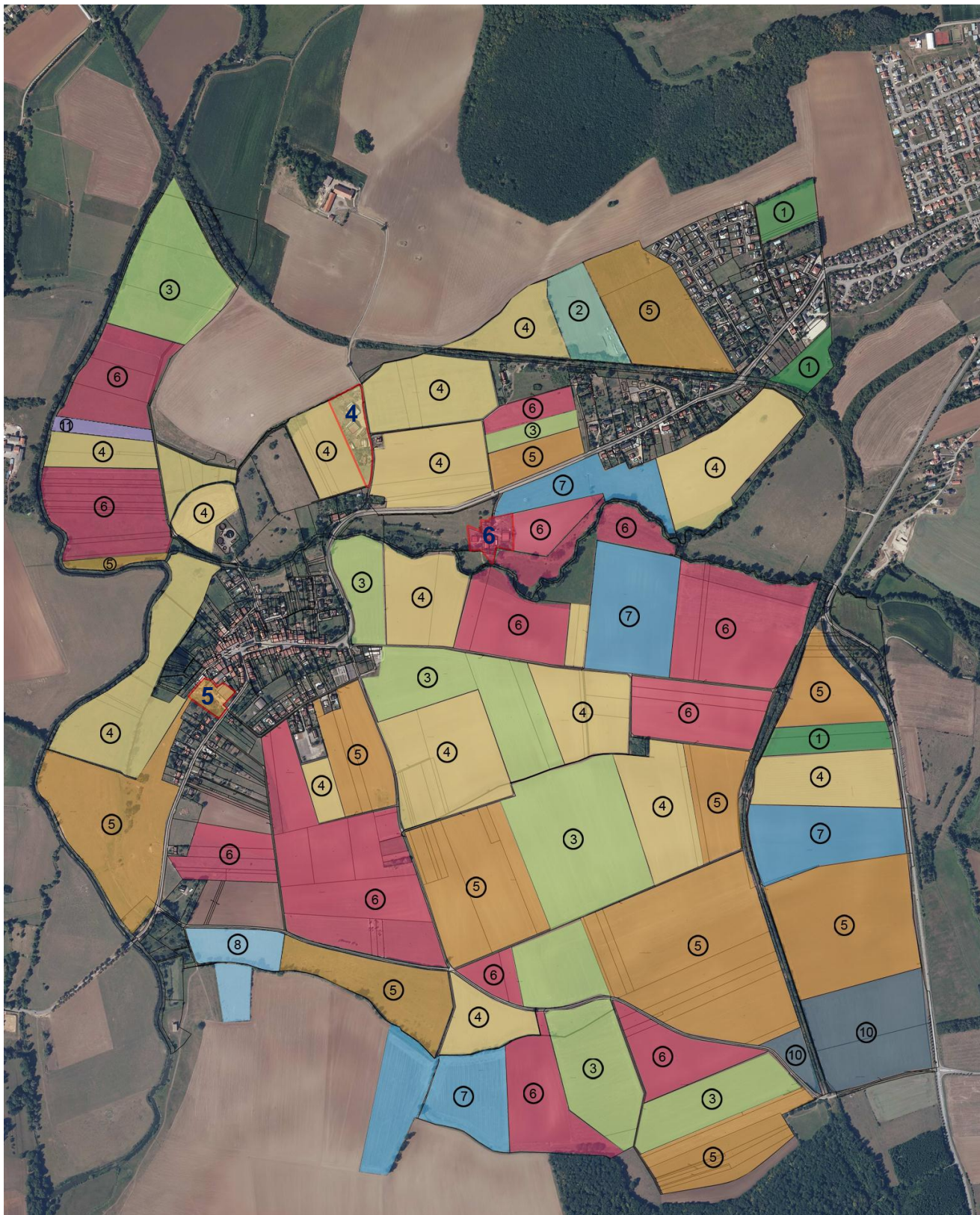
La volonté de la commune de créer un « pôle » d'équipements publics a été précisée. L'emplacement choisi correspond à l'ancienne ferme détruite récemment, ainsi que ces abords proches. La dimension nécessaire sera arrêtée en fonction de l'étude programmatique des équipements futurs.

Parallèlement, le site a été envisagé par l'indivision « Grandidier – Arnould » pour la création d'un hangar agricole de stockage. En effet les accès existants permettent facilement l'implantation d'une construction.

Il s'agit donc d'un emplacement stratégique sur lequel une conciliation reste à trouver.



Carte de situation des exploitations agricoles et des parcelles concernées par chaque agriculteur.



Les parcelles ont été situées par les agriculteurs ou les propriétaires durant la réunion. Cette carte peut comporter certaines incertitudes, mais permet d'avoir une vision d'ensemble sur la globalité de la commune.